



## SOURCES D'AIDE ET D'INFORMATION



Rappelez-vous que vous n'êtes pas seul. Le gouvernement fédéral et les provinces vous offrent de l'aide sous de nombreuses formes. Vous pouvez également travailler en collaboration avec d'autres sociétés ou organisations de diverses manières : formation de réseaux, coentreprise, contrat de licence, échange de technologies et association avec un fournisseur sont autant de façons de répartir l'investissement et de réduire au maximum le risque lié à l'exportation.

Du côté du secteur privé, la Chambre de commerce du Canada, les associations commerciales nationales et sectorielles, les conseils d'entreprises bipartites, les entreprises canadiennes et les intermédiaires, ainsi que les banques commerciales offrent tous de précieux renseignements sur l'exportation.

Le gouvernement fédéral, quant à lui, offre de nombreuses sources d'aide et d'information : le réseau des délégués commerciaux au Canada et dans le monde, les hauts-commissariats, les consulats et les ambassades du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, les Centres de commerce international présents dans chaque province, et d'autres ministères et organismes fédéraux comme Industrie Canada, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) et Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO). On

peut aussi obtenir de nombreuses publications et bases de données en s'adressant au Centre de services aux entreprises du Canada (CSEC) le plus près.

Dans la plupart des provinces, les programmes visent avant tout la préparation des PME à l'exportation. Vous pouvez vous adresser au ministère du Commerce de votre province afin de profiter de l'information, des programmes et de l'aide offerts aux exportateurs.

Dans cette section du *Guide de l'exportateur*, on trouvera les diverses sources d'aide et d'information auxquelles peuvent faire appel les exportateurs qui désirent stimuler leurs activités commerciales à l'étranger.

### GOUVERNEMENT DU CANADA

#### Le Service des délégués commerciaux

Afin d'aider les exportateurs canadiens et de rehausser le commerce, les investissements et le tourisme au Canada, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international dispose d'un vaste réseau de délégués commerciaux et d'agents commerciaux au Canada et à l'étranger.